Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260210-DEL10022627-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC
Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 10 février 2026

2026/02/10-27

Objet :	Nombre de conseillers en exercice	**29**
Rapport de la délégation du conseil municipal au Maire	Nombre de présents	**23**
	Nombre de votants	**29**

Par suite d'une convocation en date du 3 février 2026, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie **le 10 février 2026 à 19 h 00**, en séance publique sous la présidence de **Monsieur BELLEC Olivier**

Etaient présents

BELLEC Olivier – DOUX BETHUIS Sonia - SELLIN Yannick - VOISIN Valérie - TANGUY Michel – LE GOC LE SAGER Fabienne - CARDUNER Didier – LESCA Véronique – LE DUC Didier – BRAESCU ANDRIEU Morgane - DERVOUT Dominique – GRANDIL Gwenaëlle - BORDENAVE Bruno - GEORGES Valérie - JOULAIN Anita - ROBIN Yves – MARREC Gauthier – DREAU Liliane – LE FLOC'H Véronique – KRAUS Jean-Paul - BOSSER GODREAU Véronique - JESTIN Caroline - DADEN Paul.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom

DENIEL Baptiste à SELLIN Yannick
SUARD Delphine à BRAESCU ANDRIEU Morgane
JOUSSET Nicolas à TANGUY Michel
DAGORN Nicolas à DOUX BETHUIS Sonia
GALBRUN Karine à GEORGES Valérie
PAUCHET Gérard à LESCA Véronique

Absent(e)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance

BOSSER GODREAU Véronique

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260210-DEL10022627-DE

Monsieur Le Maire rend compte de l'utilisation de la délégation du conseil municipal au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONCESSIONS CIMETIERES/COLUMBARIUM/CAVURNES
Du 2 décembre 2025 au 26 janvier 2026

TARIFS 2026

CIMETIERES		Nombre de concessions
CONCESSIONS (tous cimetières)		
2 m² pour 15 ans	108,00 €	
2 m² pour 30 ans	215,00 €	2
4 m² pour 15 ans	215,00 €	2
4 m² pour 30 ans	430,00 €	1
COLOMBARIUM		
Case 2 urnes 10 ans	215,00 €	
Case 2 urnes 15 ans	323,00 €	
Case 2 urnes 30 ans	646,00 €	
Case 4 urnes 10 ans	323,00 €	
Case 4 urnes 15 ans	485,00 €	
Case 4 urnes 30 ans	969,00 €	
CAVURNES		
Cavurne 10 ans (2 urnes)	215,00 €	
Cavurne 15 ans (2 urnes)	323,00 €	
Cavurne 30 ans (2 urnes)	646,00 €	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal prend acte du rapport présenté.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 11 février 2026
LE MAIRE
Olivier BELLEC

MAIRIE de TRÉGUNC
Finistère